

André VAUCHEZ

Bénédicte Sère

L'INVENTION DE L'ÉGLISE



puf

J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie, de la part de son auteur, l'ouvrage de Mme Bénédicte Sère, Maître de conférences habilitée en Histoire médiévale à l'université de Paris-Nanterre, intitulé *L'invention de l'Eglise. Essai sur la genèse ecclésiale du politique entre Moyen Age et Modernité*, Paris, Presses universitaires de France, 2019, 285 p.

Cet ouvrage réunit dans ce livre le fruit de ses réflexions relatives à des thèmes majeurs de l'ecclésiologie catholique et aux rapports existant, pour chacun d'eux, entre le Moyen Age et la modernité. Le but que s'est fixé l'auteure n'est pas d'écrire une nouvelle histoire de l'Eglise, mais d'étudier au plus près sa mise en récit, de façon à rendre compte de ce qu'elle considère comme une invention de l'Eglise par elle-même, ainsi que de l'influence de cette construction *a posteriori* sur les origines des

concepts fondamentaux de la modernité politique. Bénédicte Sère part en effet de la constatation qu'il existe un hiatus entre ce que les médiévistes trouvent dans les sources de l'époque et, d'autre part, les récits des historiens qui se sont adonnés à la « Kirchengeschichte » aux époques moderne et contemporaine. Tous ses efforts dans ce livre vont viser à démontrer que l'historiographie ecclésiastique et même parfois laïque postule souvent des continuités dans un domaine où l'historien attentif trouve surtout des absences ou des ruptures. Inversement, elle signale au passage que des pans entiers de cette histoire ont été « oubliés » au cours des siècles, ce qui contribue à fausser la vision que l'on peut avoir de la réalité. C'est dans cette perspective qu'elle étudie successivement le conciliarisme, le constitutionnalisme, la collégialité, la réforme, l'antiromainisme et l'inaffidabilité, pour aboutir à la conclusion que l'histoire des théologiens ne coïncide que rarement avec celle des historiens.

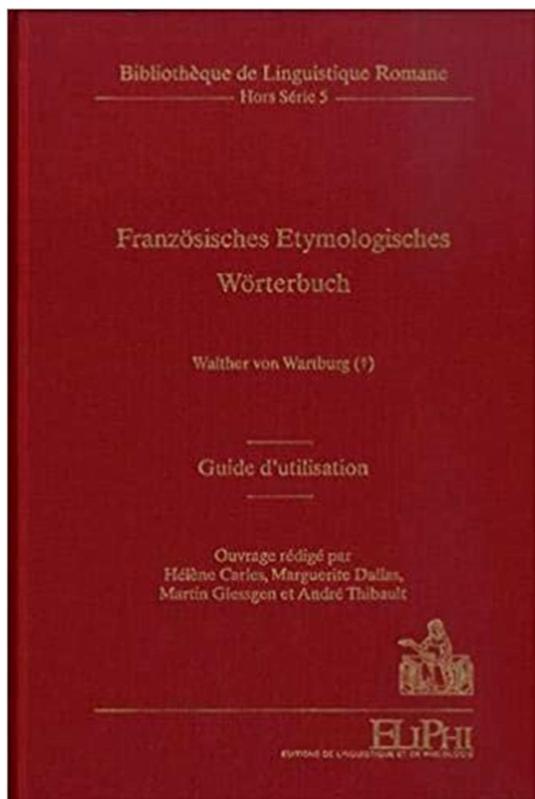
On ne suivra pas l'auteure dans le détail de ses démonstrations, toujours solidement étayées par une excellente connaissance des textes et de l'historiographie, mais on se contentera d'analyser ici quelques exemples pour illustrer la méthode suivie et la portée des conclusions auxquelles elle aboutit. A propos du conciliarisme médiéval, Bénédicte Sère montre bien qu'il s'agit dans une large mesure d'une construction *a posteriori*. A partir du concile de Bâle en effet et surtout après l'échec du second concile de Pise réuni par Louis XII pour faire pression sur Jules II et obtenir de lui la signature d'un concordat, l'historiographie

ecclésiastique s'est efforcée de diaboliser l'idée d'un recours possible au concile en l'identifiant aux figures de deux grands contestataires du XIV^e siècle, Marsile de Padoue et Guillaume d'Ockham, et en oubliant de faire la place qui lui revient au décret *Haec sancta* du concile de Constance ,en 1415, jamais aboli, qui prévoyait la réunion périodique de conciles pour contrôler l'action de la papauté. En fait, à partir des années 1520, le conciliarisme n'est plus guère qu'une idéologie politique et un moyen de pression utilisé par les souverains pour obtenir la soumission de l'Eglise de France au pouvoir royal . Et Bénédicte Sère n'a pas de peine à montrer que les historiens et les canonistes, surtout américains qui , au moment de Vatican II , ont mis l'accent sur la continuité de la tradition conciliariste au sein de l'Eglise catholique ont commis un anachronisme, au même titre que ceux qui, à la même époque, déniaient au concile le droit de réformer l'Eglise.

Le développement que consacre l'auteure au constitutionnalisme est également très intéressant. La question qu'elle soulève est de savoir s'il existait au Moyen Age des limitations institutionnelles à l'autorité du pape et du gouvernement central de l'Eglise qui auraient été une sorte de constitution non écrite, et si celle-ci a bien été imitée par la suite en France et en Angleterre pour protéger les sujets contre l'arbitraire royal. En fait, montre-t-elle, il y avait bien des freins dans l'Eglise médiévale, mais ils étaient purement moraux et, selon Gerson, seule la vertu du pape pouvait empêcher l'Eglise de tomber dans la tyrannie. Depuis la réforme grégorienne, le droit canon postulait d'ailleurs que le pape ne pouvait être jugé par personne. Le seul moyen de s'opposer à lui était de le faire condamner comme hérétique par un concile, comme certains souverains et prélates tentèrent vainement de le faire au Moyen Age. Du coup, ne faut-il pas récuser l'affirmation de Carl Schmitt selon laquelle l'Eglise serait le modèle conceptuel de l'Etat , comme l'a fait Jean-Philippe Genet qui préfère mettre l'accent sur l'existence d'une culture politique et sociale faisant une large place à la notion de contrat ou de pacte, et sur l'importance fondamentale, à partir du XVI^e siècle ,de la notion de souveraineté qui modifie les rapports entre gouvernants et gouvernés ,tant au sein de l'Eglise que dans les pratiques des monarchies nationales vis-à-vis de leurs sujets ? Tout aussi décapantes sont les analyses de Bénédicte Sère relatives à la collégialité épiscopale, si discutée depuis Vatican II au sein de l'Eglise catholique. Pour elle, l'Eglise médiévale n'a connu qu'une collégialité dispersée, chaque évêque se considérant comme autonome dans son diocèse, ou plutôt « dormante », dans la mesure où elle ne se manifestait qu'à l'occasion de rares synodes ou conciles, généralement convoqués par le pape ou un légat pontifical. Du reste, à l'époque, d'autres instances pouvaient prétendre équilibrer le pouvoir pontifical, en particulier le collège des cardinaux, qui fut très souvent en conflit avec le pape sur l'étendue de ses prérogatives, ou encore les chapitres généraux des grands ordres religieux.

Au total , cet ouvrage original et novateur se recommande par la qualité de sa démarche intellectuelle. Il remet opportunément en cause l'image lisse et rassurante que l'Eglise -comme toute institution humaine - a voulu donner d'elle-même en mettant l'accent sur des continuités souvent plus postulées que réelles et en laissant dans l'ombre certains aspects de son histoire qu'elle souhaitait oublier . Il invite aussi les chercheurs à sortir du débat binaire entre l'Eglise et l'Etat qui occupe dans les manuels une place disproportionnée et - last but not least - à remettre en cause les frontières traditionnelles entre le religieux et le politique, ce qui n'est pas son moindre mérite.

Robert MARTIN



J'ai l'honneur de déposer sur le Bureau de l'Académie, de la part de ses auteurs, Hélène Carles, Marguerite Dallas, Martin Glessgen et André Thibault, le *Guide d'utilisation* du FEW paru aux Éditions EliPhi sous l'égide de la Société de Linguistique et Philologie romane (Strasbourg, 2019, XV-270 p.).

On sait toute l'importance qui s'attache au FEW (le *Französisches Etymologisches Wörterbuch*) de Walther von Wartburg, notre regretté Associé étranger décédé en 1971 : cet ouvrage monumental, en 25 volumes, est une des sources principales de la linguistique française et, plus généralement, de la linguistique romane. La difficulté tient à son extrême complexité. Elle est due à divers facteurs. Tout d'abord, au cours de sa longue élaboration, depuis le premier volume en 1922 jusqu'aux réécritures qui se poursuivent encore aujourd'hui, la conception du FEW a

sensiblement évolué, sous l'impulsion de Wartburg lui-même, puis de ses successeurs. Certes dès le départ, le projet a été, non plus comme dans le REW (le *Romanisches Etymologisches Wörterbuch* de Meyer-Lübke) de déterminer seulement l'étymologie, mais de suivre l'étymon dans son histoire et dans toute son extension géographique. Cependant, dans un premier temps, l'attention s'est tournée quasi exclusivement vers les dialectes gallo-romans, vers l'ancien français et l'ancien provençal et vers les sources non littéraires, à l'exclusion du français moderne et de sa littérature ; vision trop restrictive que Wartburg lui-même a regrettée après la rédaction du premier volume, celui des lettres A et B. Par ailleurs, au fil de la rédaction, la documentation est devenue si gigantesque que, de volume en volume, le traitement s'est inévitablement modifié, en sorte que la présentation s'est à tel point complexifiée qu'elle a pu paraître impénétrable même à bon nombre de Romanistes. Il manquait les clés pour l'accès à l'ouvrage : le présent *Guide* les fournit avec une remarquable justesse.

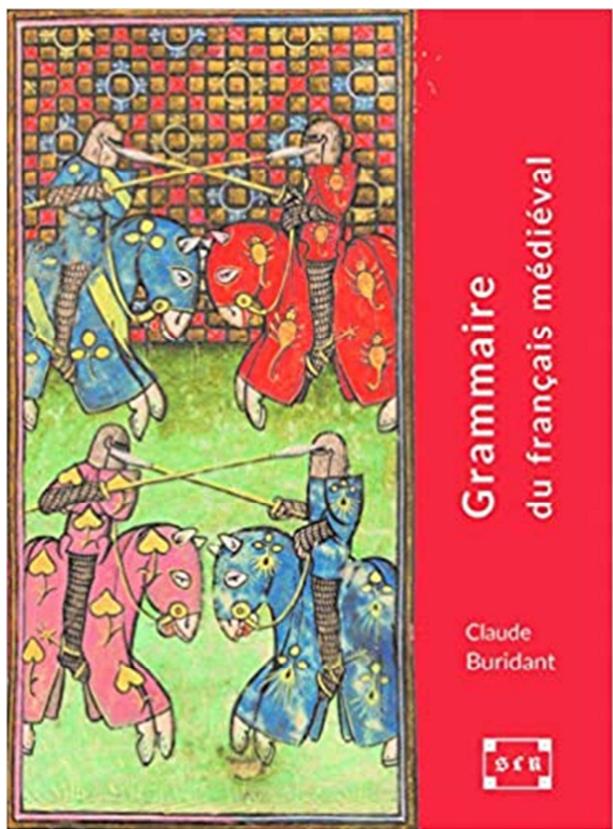
Le moment est très judicieusement choisi : le *Guide* vient en effet prolonger trois autres initiatives.

- En 2003, le Laboratoire ATILF à Nancy a publié (chez Champion), sous la dir. d'Eva Buchi, un Index général des formes enregistrées dans le FEW : ce document facilite considérablement la recherche.

- En 2014, toujours au Laboratoire ATILF où le FEW est implanté, a été réalisée une version informatisée, en mode image, du FEW : ainsi, à partir des entrées du DMF, on peut afficher commodément l'endroit exact où le FEW traite du vocable.
- Enfin, en 2019, est parue, également aux Éditions EliPhi, une version mise à jour, revue et augmentée, du *Complément bibliographique*, version due à Christian Seidl, Jean-Paul Chauveau et Yan Greub, indispensable pour décoder les innombrables abréviations du FEW et pour remonter aux localisations des formes et des sources que le FEW enregistre.

Le *Guide* conforte efficacement ces progrès déterminants. Il détaille l'Historique de l'ouvrage (p. 5 à 20), analyse sa Macrostructure (p. 21 à 42), puis sa Microstructure (p. 43 à 82), avant de proposer d'utiles "Lectures commentées de divers types d'articles" (p. 83 à 119) et de présenter les "Ouvrages complémentaires" comme le *Bloch-Wartburg* ou la *Bibliographie des dictionnaires patois galloromans* (p. 120 à 127). Le *Guide* évoque ensuite (p. 128 à 204), avec une minutie digne de tous éloges, la lexicographie galloromane, celle qui a précédé le FEW et celle qui l'a suivi. Une ample Bibliographie et diverses Annexes complètent utilement l'ensemble.

On ne peut que se réjouir de disposer désormais d'une assistance aussi précieuse. Le magistral FEW s'imposera plus encore et restera une œuvre vivante indéfiniment perfectionnée.



place de tout premier plan dans la linguistique historique du français.

Comme on sait, on dispose sur la grammaire de l'ancien français, outre divers manuels d'initiation, de trois ouvrages principaux : la *Syntaxe de l'ancien français* de Philippe Ménard, la *Grammaire de l'ancien français* de Gérard Moignet, et la présente *Grammaire du français médiéval* de Claude Buridant¹.

L'ouvrage de Philippe Ménard, dont la première édition remonte à 1973 (Bordeaux, Ed. Bière), à plusieurs reprises revu et augmenté (3^e éd. en 1988, 4^e éd. en 1994), vaut par ses très grandes qualités de clarté et par la sûreté de ses interprétations ; de lecture aisée, il va toujours à l'essentiel ; sans prétention théorique mais soucieux d'efficacité pédagogique, il privilégie les écarts par rapport à la langue contemporaine et procure ainsi de l'ancienne langue une vision par contraste, à la fois nuancée et aisément accessible. C'est l'œuvre d'un philologue très expérimenté et très sensible aux faits de langue, mais pas à proprement parler un ouvrage de linguiste.

L'ouvrage de Gérard Moignet, qui remonte également à 1973 (Paris, Klincksieck), s'inscrit au contraire dans un cadre théorique précis, celui de la psychomécanique du langage : chaque fait, parfaitement décrit, y trouve sa juste place ; c'est sans conteste la plus cohérente des grammaires disponibles ; le cadre théorique, admirablement dominé, confère à l'ouvrage une irremplaçable unité. Mais il faut naturellement convenir que le choix théorique peut dérouter : parmi les Médiévistes, rares sont ceux qui possèdent de la psychomécanique du

J'ai l'honneur de déposer sur le Bureau de l'Académie, de la part de l'Université de Strasbourg qui a suscité et en grande partie financé l'ouvrage, la version considérablement remaniée de l'ouvrage de Claude Buridant, Professeur émérite à l'Université de Strasbourg, intitulé désormais *Grammaire du français médiéval*, accueilli aux Éditions de linguistique et de philologie et publié en 2019 par la Société de linguistique romane. La précédente version, parue, avec l'appui de Michel Zink, aux Éditions SEDES en 2000 sous le titre de *Grammaire nouvelle de l'ancien français* comptait 800 pages ; l'ouvrage actuel en comporte XXIV + 1173, soit une augmentation de moitié par rapport au volume initial. Au-delà de la seule quantité, la matière a sensiblement évolué ; l'ouvrage tient, plus encore que précédemment, une

langage une connaissance approfondie. Par ailleurs cette Grammaire n'a pu être tenue à jour en raison de la disparition de son auteur (c'est même une œuvre posthume), en sorte qu'elle n'a pas eu l'influence que son exceptionnelle qualité méritait.

En comparaison de ces deux prédecesseurs, Claude Buridant emprunte une voie originale et hardiment novatrice : elle est de recueillir, dans un dessein de synthèse linguistique, la multitude des interprétations qu'offre la littérature scientifique pour l'ensemble des faits morphologiques et syntaxiques qui touchent l'ancien français. Cette démarche certes n'est pas sans risques : les interprétations proposées ne sont pas facilement conciliables, et il faut toute la subtilité de Claude Buridant pour contourner l'écueil de la dispersion. Inévitablement, l'exposé en est souvent difficile à suivre ; l'ouvrage requiert, dans sa complexité, une bonne connaissance de la recherche en linguistique : c'est dire qu'il s'adresse aux étudiants avancés et aux chercheurs, et non pas aux débutants. Souvent la discussion reste ouverte et l'unification en attente. Mais partout la réflexion est stimulée par l'extraordinaire éventail des données et par la diversité des propositions et des hypothèses. C'est une véritable somme qui s'offre ainsi, une invitation à poursuivre et à fouiller plus encore un champ de recherche de très grande richesse.

Patiemment retravaillée paragraphe par paragraphe, la nouvelle version gagne encore en pertinence. Plus exigeante dans la sélection du corpus, plus ouverte aux textes non littéraires, plus proche du modèle philologique qu'élabore le DEAF (le *Dictionnaire étymologique de l'ancien français*, à Heidelberg), nourrie par l'apport des Bases de données électroniques et par la masse des publications les plus récentes, elle fait partout très efficacement le point. Si le plan n'a pas évolué² et si la technique d'analyse reste inchangée, chacun des points traités bénéficie de données nouvelles, toujours pertinemment présentées et habilement traduites. L'ouvrage se clôt par un Index terminologique qui vise à unifier autant que faire se peut toutes ces notions de provenance si diverse³, ainsi qu'un Index grammatical qui renvoie utilement aux paragraphes concernés. Le tout forme un outil de travail de très grande qualité. C'est vraiment l'œuvre maîtresse de Claude Buridant, l'œuvre de toute une vie, celle qui illustre le mieux son inlassable préoccupation de concilier les points de vue et de retenir le meilleur de chacune des approches possibles. Cet ouvrage monumental marque incontestablement une date en linguistique romane.

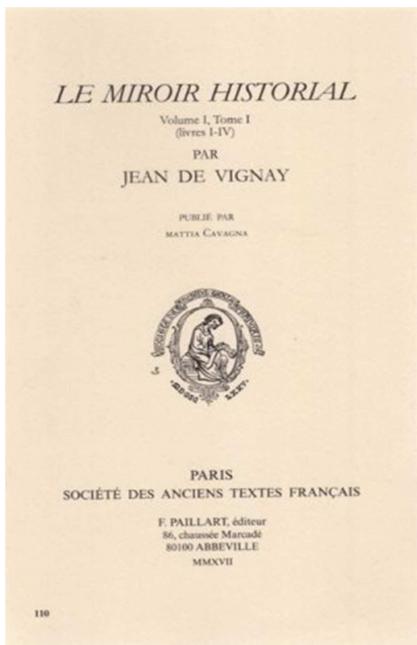
Notes

1. En dépit du changement de titre, affichant "français médiéval" et non plus "ancien français", l'ouvrage porte exclusivement, comme en témoigne le tableau chronologique des textes de référence (p. 29-30), sur la période qui va des premiers textes à la fin du XIII^e s. ; il exclut donc, tout comme la Grammaire de Philippe Ménard et celle de Gérard Moignet, la période du moyen français.

2. Après les pages introducives sur l'objet "ancien français" et la présentation des structures phonologiques et graphémiques, le plan conduit grossièrement des catégories et de la phrase simple à la subordination et à la phrase complexe pour s'achever sur les faits de modalisation.

3. Parfois cependant la formulation reste énigmatique, comme sous *morphogénèse* et plus encore sous *prédicatif*, *prédication*, *prédicativité* (comment préserver le sens classique, également indispensable, de *prédicat* et *prédication* ? Comment évaluer la différence avec *tonique* / *atone* et avec *conjoint* / *disjoint* ?).

Robert MARTIN



J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie, de la part de son auteur, l'ouvrage intitulé *Le Miroir historial* par Jean de Vignay, publié par Mattia Cavagna, Paris, Société des anciens textes français, 2017, 814 p. (vol. I, tome I, livres I – IV).

Comme on sait, Jean de Vignay, né entre 1282 et 1285 en Normandie, entré aux alentours de 1300 au couvent hospitalier de Saint Jacques du Haut Pas à Paris, est un des traducteurs les plus actifs du XIV^e siècle : on connaît notamment, grâce à l'édition Brenda Dunn Lardeau (Paris, Champion, 1997), la révision de 1476 par Jean Batailler de sa traduction, datée de c.1333-1348, de la *Legenda Aurea*. Mais son œuvre majeure est assurément sa traduction de l'imposant *Speculum historiale* de Vincent de Beauvais : la présente édition entend rendre cette traduction intégralement disponible, en quatre volumes, dont le premier ici présenté contient les livres I à IV.

Il est certain au vu de ce volume que ce travail gigantesque est conduit avec une maîtrise digne de tous éloges. Mattia Cavagna, Professeur à l'Université catholique de Louvain, y consacre depuis des années, dans une large collaboration internationale, l'essentiel de son activité de recherche. Certes le manuscrit latin qui a servi à Jean de Vignay n'a pu être identifié. Mais l'édition peut se donner raisonnablement pour objectif de reconstituer le texte originel de Jean de Vignay. Le premier volume s'appuie en effet sur la confrontation de trois sources, toutes trois issues directement de ce texte :

- 1. le ms. fr. 316 de la Bnf (ici J1), achevé dès novembre 1333, donc très proche de la date de composition, de très bonne qualité, caractérisé par des traits normands évidemment dus à la langue de Jean de Vignay ;
- 2. un ms. de la Bibliothèque universitaire de Leyde (ici A1), également proche de la date de composition, et comportant à date plus tardive (v. 1370) des passages raturés, réécrits par deux copistes dans l'espace rendu ainsi disponible, sans doute à partir d'une relecture critique effectuée, moyennant le retour au texte latin, par un savant non identifié (cette version est dite "rectifiée") ; on observera en particulier que la plupart des mots régionaux sont remplacés dans les passages révisés par des synonymes sans coloration dialectale (p. 33) ;
- 3. le ms. fr. 312 de la Bnf (ici Or1), confectionné, à la demande du duc Louis d'Orléans en 1396-1397, à partir d'une copie du texte original et comportant elle aussi les modifications de la version rectifiée.

Le texte édité est donc idéalement celui de Jean de Vignay, établi par l'accord d'au moins deux des trois témoins de référence ; les rectifications des mss A1 et Or1 figurent dans

l'apparat critique. C'est dire que la technique éditoriale n'est pas ici bédieriste ; la visée est explicitement de reconstruire le texte originel. L'éditeur rassemble des arguments très convaincants pour montrer que les rectifications ne peuvent pas être dues à Jean de Vignay lui-même (p. 27-29) et il s'applique à prouver que le témoin O1 de la fin du siècle, en dehors des rectifications admises et de quelques leçons rajeunies, reste également très proche de l'original (p. 67).

Partout le texte édité emporte la conviction. Les lectures douteuses sont assurément rarissimes (p. 161 et p. 172, *Des practiques ars et des methaniques* est à lire *Des practiques ars et des mechaniques* ; p. 213, préférer *liban* avec minuscule à *Liban* avec majuscule, v. DMF *liban*2). Infimes détails. Un des mérites de l'édition est de mentionner partout les sources de Vincent de Beauvais et conséquemment celles de Jean de Vignay (une bibliographie détaillée des éditions qui les rendent disponibles figure p. 89-96). Le volume comporte aussi un précieux Index des noms propres ; en revanche le Glossaire est prévu en clôture du quatrième et dernier volume. Mais une chose est sûre dès à présent : l'intérêt lexicologique du texte est considérable. Jean de Vignay a enrichi le vocabulaire du moyen français par toutes sortes de néologismes, de forme et de sens. Mattia Cavagna en propose une typologie (p. 36-40) ; de nombreuses notes lexicologiques, toujours très détaillées, en procurent d'excellentes interprétations.

L'essentiel de cet apport enrichira naturellement la prochaine version du DMF :

- bénéficiant notamment d'une attestation plus ancienne *achanter* (mieux *acanter*) "incliné, penché" (II, 199), *amphithéâtre* (IV, 707), *atteignable* (II, 167), *glèbe* "motte de terre" (II, 349), *buffeter* "giffler" (IV, 643), *caméléopard* "girafe" (II, 307), *cène* "repas (du soir)" (IV, 662), *cener* "prendre le repas du soir" (III, 557), *concueilleur* "celui qui recueille, qui rassemble" (I, 135), *cynicien* "cynique" (IV, 707), *diffameur* "diffamateur" (IV, 700), *discret* au sens mathématique (IV, 740), *divices* "richesses" (IV, 694), *ethnicien* "païen" (I, 146), *fumosité* "vapeurs, brumes" (II, 207), *gratis* adv. (II, 194), *information* au sens de "formation", de "forme prise" (II, 238), *injurieusement* au sens de "injustement" (IV, 601), *impuni* (IV, 727), *iris* pour désigner l'arc-en-ciel (II, 284), *lamentable* "qui exprime le chagrin" (III, 564), *lintier* "seuil" (III, 564), *machinement* "machination" (IV, 753), *mugissement* (III, 561), *passe2* "moineau" (II, 217), *rebellement* "rébellion" (IV, 625), *sein* "golfe, baie" (II, 208), *taie* "enveloppe d'un organe, des viscères" (III, 441), *théâtre* (IV, 695), *unitio* "union" (II, 181) ;

- nombreux sont les cas d'empl. non encore enregistrés, comme *alasser* en empl. subst. (IV, 732), *apprendable* au sens de "qui est susceptible d'être appris, d'être enseigné" (II, 276), *bleste, bloste* au sens de "morceau, bloc (de pierre précieuse, de métal...)" (II, 209), *bouge1* au sens de "soute (d'une embarcation)" (II, 283), *coton* au sens de "couleur du safran" (III, 436) et [à propos de l'ornement épiscopal] *coton deux fois teint* "étoffe teinte (en écarlate)" (III, 430), *cultivure* au sens de "adoration, célébration (de Dieu)" (II, 266), *entrecloure* au sens de "fermer" (I, 139), *escolourger* au sens fig. de "couler, glisser, tomber (dans le péché)" (I, 155), *escroisser* au sens de "s'éclater (en cris)" (II, 217), *fantasieusement* au sens de "par la chimère, de manière trompeuse" (IV, 691), *fossette* au sens de "petit creux (dans une paroi, un mur...)" (III, 451), *glaon* pour désigner des coquilles de noix (IV, 715), *lyrique* comme subst. fém. au sens de "poésie lyrique" (IV, 669), *pis1, piz*, "poitrine" au sens de "intention, volonté" (III,

507), *provincial*, comme adj., au sens de "qui est affecté à un aspect particulier de la vie spirituelle" (II, 191), *regardement* au sens de "action d'observer qqc." (II, 248), *rompure* au sens de "brèche, fente" (IV, 746), *simple* [d'une pers.] au sens de "qui ne vit pas en couple, qui n'est pas marié" (II, 259), *solier1* au sens de "siège placé sur une estrade, en partic. trône" (III, 523), *tourniable* [d'un métal] au sens de "qu'on peut modeler en le tournant sur lui-même" (III, 425).

Un assez grand nombre de vocables viennent même enrichir la nomenclature du DMF: *alabaudit* (ou *alabandit*) "alabandine" (II, 209, *FEW XXIV, 287a, Alabanda) ; *charnier4*, synon. de *charnière1* "axe, pivot" (II, 206, FEW II-1, 366b, cardo) ; *couffiné* "en forme de corbeille, de panier" (IV, 706, *FEW II-2, 1153b, cophinus) ; *discusser* "discuter" (II, 726), jusqu'ici relevé seulement en anglo-normand (*FEW III, 94a, discussio) ; *enclosible* "que l'on peut circonscrire" (II, 184 ; *FEW II-1, 750a, claudere) ; *entrecolombé* "garni de colonnes destinées à soutenir une maçonnerie légère" (III, 523 ; *FEW II-2, 934a, columna) ; *environnable*, var. de *enclosible* (II, 184 ; *FEW XIV, 389a, vibrare) ; *entre-enlacer* [de choses], *s'entre-enlacer* "se mêler" (I, 156 ; FEW V, 178b, laqueare) ; *escomouvement2* adv. "avec célérité, diligemment" (I, 124 et II, 192 ; *FEW II-2, 959b, commovere) ; *estraiteur* "celui qui extrait ce qu'il dit d'un texte existant" (I, 133 ; *FEW III, 332a, extrahere) ; *guéable* [d'un cours d'eau] "que l'on peut passer à gué" (IV, 748 ; FEW XII, 439a, *wað) ; *hanstelette* "dim. de *hanste* (IV, 604 ; *FEW IV, 392a-b, hasta) ; *hommet*, sur *homme*, "personnage médiocre" (I, 153 ; FEW IV, 454b, homo) ; *horoscopique* en empl. subst. "divination horoscopique" (II, 278 ; FEW IV, 485a, horoscopus) ; *laidengeable* "blâmable" (II, 343 ; *FEW XVI, 439b, *laib) ; *lenst, leust*, forme pop. correspondant à *lentisque* (II, 213 ; *FEW V, 252b, lentiscus) ; *nebulon* "vaurien" (IV, 734 ; FEW VII, 71a, nebula) ; *oraisonette*, dim. de *oraison* (IV, 633 ; *FEW VII, 386a, oratio) ; *plessible* "destiné à l'ensemencement ?", mais dont on ne voit pas quelle peut être l'étymologie (II, 377) ; *pouls3* subst. masc. "bouillie de farine d'orge" (II, 328 ; IV, 698 ; FEW IX, 549b, puls) ; *prélat* adj., *prélat à qqc.* "affecté à qqc." (II, 191 ; *FEW IX, 297b, praelatus) ; *présomptieusement*, adv. correspondant à *présomptieux* (I, 127 ; FEW IX, 321a, praesumptuosus) ; *prouvatique*, hapax surprenant traduisant le lat. *pro vaticinio*, peut-être sur *pourveance*, comme le suggère (avec prudence) l'éditeur, ou plutôt en rapprochement avec *prouver* croisé avec *prophétique* (IV, 633) ; *resourdement* traduisant le lat. *resultatio* (II, 189), attesté en afr. au sens de "résurrection" (GD VII, 106c ; *FEW XII, 460a, surgere) ; *simile* "fleur de farine" (III, 447 et 466 ; *FEW XI, 622a, simila) ; *sogresse*, sur *socre* "belle-mère" (IV, 689 ; FEW XII, 15b, socer) ; *sorde*, *sorde chose / chose sorde* "chose absurde" (I, 133, I, 140, II, 172 ; *FEW XXIV, 58b, absurdus) ; *syndence* "faculté de porter un jugement moral", synon. de *syndérèse* (II, 247) ; enfin *valeette* "petit creux" (III, 451 ; *FEW XII, 500a, synteresis). Cet inventaire donne une idée de l'extraordinaire richesse du texte et de l'efficacité de son traitement éditorial.

On attend avec impatience la publication des volumes 2, 3 et 4. La configuration du second volume est annoncée p. 56 : il conduira des livres V à VIII. L'ensemble couvrira les trente deux livres du *Speculum*. Ce magnifique premier volume promet une édition complète d'exceptionnelle qualité.

Jean GUILAINE



J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie l'ouvrage d'Anne Lehoërrff « *Par les Armes. Le jour où l'homme inventa la guerre* », Belin, 2018, 358 p.

La question des origines de la guerre et de ses manifestations pré- et protohistoriques est un thème d'actualité de la recherche archéologique. Plusieurs massacres de groupes humains sont attestés au cours du Tardi- et du Post-Glaciaire mais ont pu exister plus anciennement si l'on prend en compte la découverte d'une petite communauté néandertalienne éliminée par ses contemporains vers - 45 000 et dont les restes ont été mis au jour dans la grotte de El Sidron dans les Asturies. Des tueries sont également attestées au Néolithique, période au cours de laquelle le nombre de sujets occis ou blessés par impact de flèches est en nette augmentation tandis que des scènes de combats

d'archers ont été peintes sur les parois d'abris de l'Espagne méditerranéenne. Le problème des origines de la guerre doit donc, de mon point de vue, être envisagé dans une perspective de temps long. Sans nier de tels antécédents, Anne Lehoërrff, en prenant surtout ses exemples dans la protohistoire européenne c'est-à-dire dans un espace ignorant toujours la ville et l'état, met plus particulièrement l'accent sur l'infexion que constitue, dans le cadre du développement de la métallurgie du bronze, l'invention de l'épée vers 1700-1600 avant notre ère. Au même moment apparaît la pointe de lance métallique qui va armer piques et javelots. Suivront bientôt toute une série de pièces de protection en métal : casques, cuirasses, boucliers, jambières. D'une certaine façon, ces innovations techniques auraient entraîné une sorte de course à l'armement et déclenché, avec leur multiplication « industrielle », un climat propice aux confrontations.

L'épée tout particulièrement va connaître une production soutenue. Dans une période limitée à quatre siècles (vers 1500-1100 avant notre ère), on estime à quelque vingt-mille le nombre d'exemplaires ayant fini dans les tombes de la seule sphère scandinave. Mais, au-delà de toute cette documentation matérielle, que sait-on des combattants eux-mêmes ? Des scènes rupestres de Suède nous les campent, ithyphalliques, armés de la hache et de l'épée, protégés du bouclier. Les *bronzetti* du Nouragique tardif de Sardaigne, autour de l'an mille, les montrent coiffés de casques à cornes, armés de l'arc ou maniant l'épée, la lance et le poignard. En Europe centrale, des tombes de personnages armés nous livrent toute la panoplie de leur équipement. Et l'auteur de s'interroger sur la destination de cet attirail métallique lourd à porter : était-il réellement mis à l'épreuve ou n'était-il la plupart du temps que dissuasif ? Ces combattants étaient-ils au service des puissants ou s'agissait-il des dominants eux-mêmes ? Et comment détecter les champs de bataille ?

Anne Lehoërrff prend ici un exemple démonstratif mais unique par l'envergure de ses données : il s'agit de la supposée « bataille » de Tollense en Mecklembourg-Poméranie orientale. On a trouvé en ce lieu les restes de plusieurs centaines d'individus portant des stigmates de mort violente. Le site, daté vers 1200 avant notre ère, est considéré comme la première grande confrontation attestée sur le territoire européen. Les blessures létales sont majoritairement dues à des impacts de flèches et de piques ce qui semble devoir légitimer un combat opéré essentiellement par des fantassins, archers et lanciers. La rareté des lames et des restes de chevaux pourrait indiquer que seuls quelques cavaliers armés de l'épée, peut-être une sorte d'élite, ont participé au conflit. Si le char allégé en regard de ses prototypes néolithiques est alors bien connu, sa présence sur les lieux de conflits reste incertaine. On est encore loin du VI^e siècle, moment où les « aristocrates » hallstattiens tiendront à se faire enterrer avec leur char.

Si les traces de batailles sont rares, les faits de guerre doivent être recherchés à partir d'autres témoignages. Ainsi de certaines tombes collectives du Danemark ou des Pays-Bas dans lesquelles ont été regroupées les dépouilles d'individus morts au combat. Ou, plus tard, au 2^e Âge du fer, des sanctuaires gaulois de Picardie (Ribemont-su-Ancre, Gournay-sur-Aronde) dans lesquels ont été accumulés des restes humains-trophées et des armes mutilées.

Certes bien des inconnues demeurent sur la guerre protohistorique et l'auteure en est consciente. C'est sans doute pourquoi son texte s'évade régulièrement de la seule quête archéologique pour penser la guerre dans une plus large perspective et disséquer sur la façon dont l'Histoire en rend compte.



Studien zur spätägyptischen Religion 15

Sandrine Vuilleumier

**Un rituel osirien
en faveur de particuliers
à l'époque ptolémaïque**

Papyrus Princeton Pharaonic Roll 10



Harrassowitz Verlag

durant le culte funéraire pour éléver le défunt au rang d'esprit-*akh*, en faisant coïncider son univers avec celui des dieux ». L'étude de ce type de documents s'est développée depuis plus d'une vingtaine d'années, grâce à la publication d'une série de textes inédits. La présente édition s'inscrit donc remarquablement dans un vaste réseau d'études en cours, consacré à la religion osirienne tardive.

Le manuscrit, fractionné en trois parties augmentées de quatre-vingt-seize fragments, a été rédigé en hiératique dans un ductus proche du IIIème siècle av. J.-C. L'auteure a réalisé une paléographie synchronique exhaustive, très utile, qui répond parfaitement aux exigences de l'édition de textes cursifs. Grâce au traitement informatique des images, il a été proposé un établissement du texte réparti en x+22 pages, compte tenu de l'état dégradé du volume. Etant parvenue à résoudre les principaux problèmes de lecture, l'auteure a identifié les diverses parties du document et a mis en évidence la structure de cette composition.

Avant d'aborder le contenu de ce recueil, une singularité de rédaction mérite mention : celle de l'indication récurrente de deux bénéficiaires de ces formules funéraires, accompagnés du nom d'une femme qui semble bien être leur mère à tous les deux. Or, une similitude d'anthroponymie et de filiation se retrouve sur un manuscrit catalan, le pPalau-Ribes inv. 80, qui a orienté l'enquête vers l'éventualité d'une « copropriété » ou d'un « remploi » du papyrus Princeton. Finalement, c'est l'hypothèse d'un document appartenant à une tradition

J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie, de la part de son auteure, un livre de Mme Sandrine Vuilleumier. Cet ouvrage intitulé : *Un rituel osirien en faveur de particuliers à l'époque ptolémaïque. Papyrus Princeton Pharaonic Roll 10* a paru aux Editions Harrassowitz, à Wiesbaden, dans la collection *Studien zur spätägyptischen Religion* 15, 2016, 593 pages et 47 planches.

Ce livre, qui a fait l'objet d'une thèse de doctorat à l'Université de Genève, propose l'édition critique et le commentaire d'un texte inédit appartenant à un lot de manuscrits égyptiens conservés à la Harvey S. Firestone Memorial Library de l'Université de Princeton. Il s'agit d'un document jusqu'alors négligé (on s'était contenté de le dérouler...), relevant de liturgies funéraires « destinées à être récitées

familiale qui a été retenue. Ceci, compte tenu du caractère des énoncés qui pourraient être perçus comme un compendium de textes distincts, mais qui regroupent, en réalité, des récitations et des gestes rituels à exécuter.

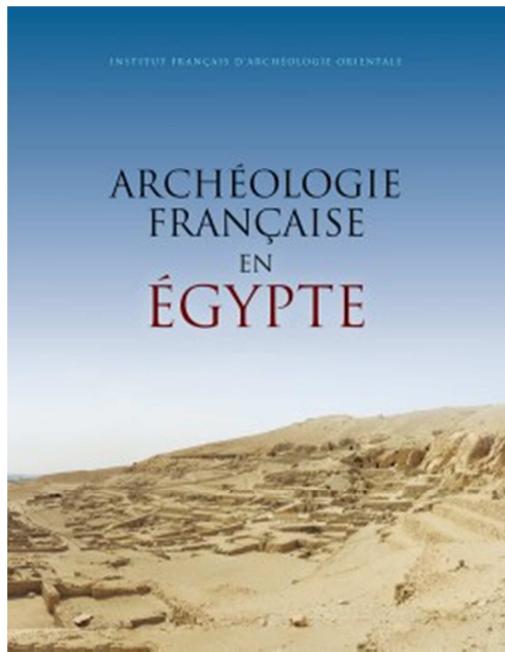
Dans son contenu, le texte commence par quelques formules prononcées par le ritualiste en chef accompagnant une procession, proche d'un temple sur la rive d'un lac sacré. Ce défilé religieux trouve son épilogue dans le « chant final du Cérémonial pour faire sortir Sokar ». La section suivante poursuit cette liturgie osirienne avec la sélénisation du dieu, contenue dans le « Livre de la néoménie », connu jusqu'ici par un seul papyrus fragmentaire qui se trouve maintenant heureusement complété. Il s'ensuit des formules de « Destruction des ennemis » par le feu... Désormais libéré de Seth et de ses acolytes, Osiris gagne la « barque d'Horus » pour y naviguer. La séquence rituelle qui accompagne cette navigation correspond à celle du « Livre de protéger la barque du dieu ». Un tel déplacement, lié au cycle de la renaissance, était suivi de la célébration d'un « rituel d'offrandes », faites de bouquets montés, de fruits et d'objets liturgiques. Viennent ensuite deux litanies : « une acclamation pour le roi du ciel inférieur », c'est-à-dire Osiris et une exhortation aux accents de la renaissance pour Sokar-Osiris. Un tir de flèches aux points cardinaux permettra à l'embarcation osirienne d'amarrer, avant le sacrifice d'un bœuf roux. On dépose alors le bénéficiaire du rituel, c'est-à-dire, Osiris, le mort, dans la salle cachée. Litanies et acclamations se succèdent devant les divinités funéraires et l'un des bénéficiaires. Le rituel s'achève sur un lâcher d'oiseaux dans les quatre directions cardinales.

Ce rituel, dévolu à Sokar-Osiris et à Osiris, célébré pour des particuliers, rassemble des compositions connues, en alternance avec des textes inédits, tels que la « Destruction de Seth », un arrangement original du chapitre 141 du *Livre des Morts* ou encore la célébration de chaque néoménie.

L'ouvrage se poursuit avec une traduction intégrale du papyrus Princeton Pharaonic Roll 10, suivie d'un « Glossaire » (des acteurs, des divinités, des fêtes et dates, des titres, formules et vocabulaire) très utile pour une circulation aisée dans le volume et, enfin, s'achève sur une abondante « Bibliographie ».

La magnifique *editio princeps* d'un tel document présente des vues novatrices et offre toutes les données - en particulier d'excellentes planches en couleur- nécessaires aux recherches en cours concernant cette littérature funéraire tardive, commodément dénommée « Mystères osiriens ». Il sied de saluer une contribution de valeur dans les domaines de la paléographie, de la philologie et surtout, de la religion tardive, toujours plus accessible aux spécialistes et aux historiens des religions ».

Michel VALLOGGIA



J'ai l'honneur de déposer également sur le bureau de l'Académie un ouvrage collectif édité par Laurent Coulon et Mélanie Cressent. Ce livre intitulé : *Archéologie française en Egypte. Recherche. Coopération. Innovation* a paru dans la *Bibliothèque Générale de l'Institut français d'Archéologie orientale*, au Caire, vol. 59, 2019, 279 pages.

La parution de ce volume s'inscrit dans le cadre de l'année France-Egypte, à l'aube du 140^{ème} anniversaire de l'Ifao, qui a organisé pour cet événement une exposition au Musée du Caire, du 18 décembre 2019 au 18 février de cette année. La France qui est l'un des grands partenaires de l'Egypte pour la préservation et la mise en valeur de son patrimoine illustre, avec ce beau livre, un instantané très complet des découvertes récentes, réalisées à l'aide de techniques innovantes, utilisées sur les chantiers de fouille ou en laboratoire.

L'ouvrage comporte deux parties : la première recense *les grands acteurs de l'archéologie française en Egypte* ; la seconde est consacrée à la présentation d'un *panorama des missions françaises en Egypte*. Avant les visites de chantiers, le lecteur est amené à prendre connaissance du cadre institutionnel réunissant les trois ministères qui pilotent ces activités, à savoir : le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et le ministère de la Culture. En Egypte, trois implantations permanentes sont dédiées à l'archéologie : l'Ifao, au Caire ; le Centre d'études alexandrines en Alexandrie et le Centre franco-égyptien d'étude des temples de Karnak, à Louqsor. A côté de ces établissements, des équipes multidisciplinaires d'enseignants-chercheurs, rattachés à des universités ou instituts, interviennent temporairement avec des compétences spécifiques très diverses, de la palynologie, à la paléozoologie en passant par la céramologie ou l'épigraphie.

Créée en 1880, la « Mission Permanente », instituée sous le nom d' « Ecole Française du Caire », se mua en Institut français d'Archéologie orientale, dès 1898, sous la direction de Gaston Maspero. Dès sa création, l'Ifao déploya ses activités scientifiques sur les sites les plus emblématiques de l'Egypte depuis les lointaines origines de la Préhistoire jusqu'au monde d'aujourd'hui. Cette institution, qui réunit actuellement 120 agents, conduit 34 missions annuelles de terrain et coordonne pas moins de 60 programmes de recherche. Entre philologie et histoire, ces champs d'étude sont orientés vers deux axes thématiques, concernant les « espaces de l'Egypte » et « les vivants et les morts » ; c'est-à-dire, autant l'analyse des cultures matérielles (urbanisme, économie et autres) que celles des pratiques religieuses.

En étroite collaboration avec l'Ifao, le Centre d'études alexandrines concentre ses recherches diachroniques sur l'histoire d'Alexandrie et sa région. On rappellera ici les spectaculaires fouilles sous-marines du phare, les travaux conduits sur le fort médiéval de Qaitbey ou la mise en valeur de la citerne El-Nabih, qui valut au Centre l'attribution du Grand Prix d'Archéologie Cino et Simone Del

Duca, en 2007. On citera encore la mise au jour de la *Nekropolis* du pont de Gabbari, autrefois mentionnée par Strabon.

La troisième structure permanente est celle du Centre franco-égyptien d'étude des temples de Karnak. Cet établissement poursuit l'exploration archéologique, la conservation, la restauration et la mise en valeur du plus vaste complexe religieux de l'Ancienne Egypte dont les premiers travaux effectués par Georges Legrain, remontent à 1899. Aujourd'hui, des travaux d'anastylose visent d'une part à restaurer la statue colossale d'Amon, aux traits de Toutânkhamon, d'autre part à présenter au public une partie restaurée du mur des *Annales* de Thoutmosis III.

D'autres missions archéologiques œuvrent sur le terrain ; notamment, sur l'aire de l'antique Thèbes et du Ramesseum. Le Musée du Louvre de son côté perpétue une tradition inaugurée par Auguste Mariette, avec ses deux chantiers en Egypte, à Baouît et Saqqara et un au Soudan, à proximité de Méroé.

L'Institut de recherche pour le développement est également actif dans la valorisation de sites éloignés de la vallée du Nil.

Quant à l'Institut national de recherches préventives, son rôle, parfois lié à d'autres intervenants, se concentre sur l'étude du patrimoine touché par des travaux d'aménagement du territoire.

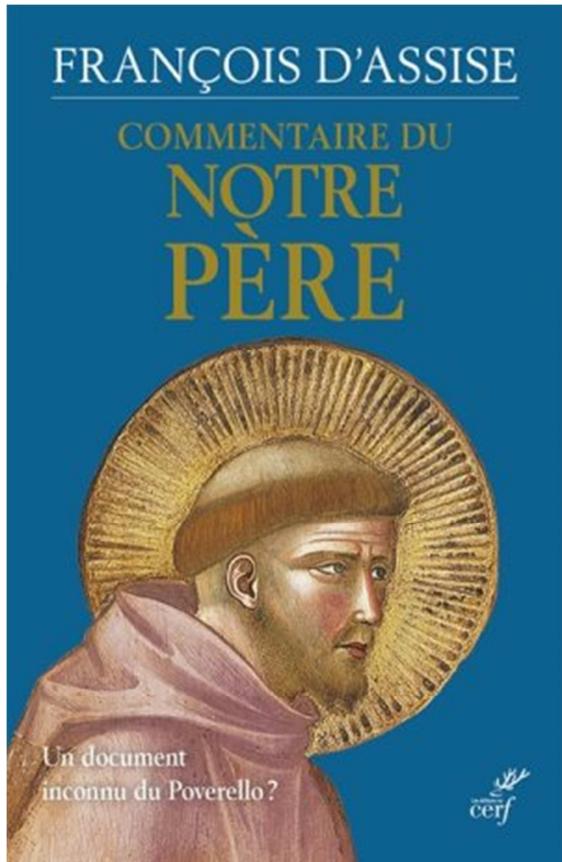
Enfin, une politique de soutien à divers projets est structurée par un généreux mécénat et des fondations au nombre desquelles appartiennent, par exemple, la Fondation Michela Schiff Giorgini, la Fondation Honor Frost et plusieurs associations soucieuses d'aider la recherche archéologique en Egypte.

Dans la seconde partie du livre, c'est-à-dire le panorama des missions conduites dans le pays, un résumé synthétique des travaux et résultats a été rédigé par les responsables de chaque chantier. Après la localisation géographique et la mention de l'intérêt scientifique du site, l'exposé s'attache à la mise en valeur des acquis, assortis d'un choix d'illustrations de qualité. De surcroît, chaque dossier est enrichi d'un *focus*, ciblé sur un objet ou sur une particularité locale. Enfin, une fiche technique complète l'ensemble avec les noms des collaborateurs, des institutions partenaires et se termine par une bibliographie idoine.

Chaque présentation apporte donc une quantité d'informations inédites, dans un large espace diachronique de dimensions géographiques très variées. Et, s'il demeure ici inapproprié de distinguer une recherche dans cet ensemble, il est singulier de relever que les caprices de la fortune peuvent apporter des résultats inattendus... J'en tiendrai pour exemples la quête de nouvelles inscriptions dans les carrières d'albâtre calcite à Hatnoub, en Moyenne Egypte, qui a conduit à la découverte d'un extraordinaire système de halage des blocs de pierre, ancêtre des cabestans modernes, utilisé à l'époque de l'édification des pyramides ! Ou encore, la fouille du port intermittent du Ouadi el-Jarf, sur la mer Rouge qui, lors du dégagement de dépotoirs, a livré près de trente rouleaux de papyrus hiératiques, actuellement reconnus comme étant les plus anciens manuscrits égyptiens parvenus jusqu'à nous.

Ce magnifique volume témoigne donc de la pertinence de cette excellente collaboration franco-égyptienne en confirmant la vitalité et le bien-fondé de la recherche archéologique française en Egypte.

Jacques DALARUN



J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie, de la part de son éditeur, l'ouvrage François d'Assise, *Commentaire du Notre Père. Un document inconnu du Poverello?* Édition bilingue présentée par Dominique Poirel, Paris, Les Éditions du Cerf, 2019, 128 pages. Cette source inédite est loin d'être inconnue de notre Académie, puisque Dominique Poirel nous en avait réservé la primeur dans notre séance du 11 mars 2016.

Archiviste paléographe, docteur habilité en histoire, directeur de recherche au CNRS (IRHT), spécialiste de la vie intellectuelle au Moyen Âge, Dominique Poirel nous a habitués à des éditions plus copieuses, comme celles du *De tribus diebus* ou du *Super ierarchiam Dionisii* d'Hugues de Saint-Victor. Mais c'est une gemme brute qu'il livre dans ce petit ouvrage. Le texte édité mérite en effet l'attention par son contenu et par les conditions de sa découverte,

mais aussi par la méthode que lui applique Dominique Poirel, en particulier en matière d'attribution.

Ce texte est un commentaire latin du *Notre Père*, verset par verset. En fait de commentaire, il s'agit plutôt d'une admonestation qui, en plusieurs passages, atteint un degré de rare violence. Ainsi, d'emblée, la réponse du Père à la prière des fidèles : « Pourquoi m'appelez-vous “Seigneur”, et vous ne faites pas ce que je vous dis ? Pourquoi dites-vous que je suis votre “Père”, et vous me méprisez, négligez de faire mes œuvres et m'avez déshonoré ? Vous êtes appelés “des fils étrangers”, et les fils étrangers m'ont menti, comme dit l'apôtre : “Vous avez pour père le diable, et ce sont ses œuvres que vous voulez faire.” Le fils honore son père, et les serviteurs honorent et craignent leur seigneur. Si moi je suis père, où est l'honneur ? Et si je suis seigneur, où est la crainte ? »

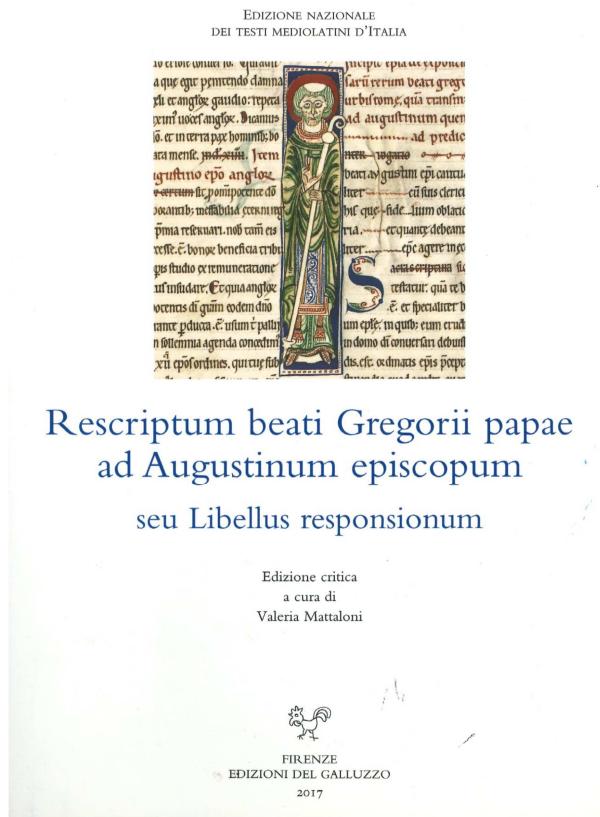
Ce commentaire a été découvert dans le manuscrit NAL 3245, récemment acquis par la Bibliothèque nationale de France. Le minuscule codex de 128 feuillets a d'abord attiré l'attention par la présence en son sein de la *Vita beati patris nostri Francisci*, qui a été attribuée à Thomas de Celano et constitue sans doute la deuxième biographie en prose jamais consacrée à François d'Assise, à une dizaine d'années de sa mort. Dans ce manuscrit figure

également la *Règle des Frères mineurs* et les *Admonitions* dues au même François. C'est à la suite de ces deux écrits, sans la moindre solution de continuité, sans mention d'attribution que figure le texte jusqu'alors inédit, précédé de la simple rubrique *In orationem dominicam*. Dans son ouvrage, Dominique Poirel livre à la fois la très érudite édition latine de la source et sa traduction française, assortie de l'identification des sources qui l'inspirent (p. 85-117).

Dans son propre commentaire (p. 32-84), Dominique Poirel reconstitue les conditions probables de production du texte : d'abord la prédication virulente d'un homme d'une grande force spirituelle, mais peu instruit ; puis la mise par écrit d'un scribe ayant reçu une solide instruction scolaire. Il distingue aussi, comme on pèle un oignon, les voix multiples qui s'enchevêtrent dans le texte : la voix de ce scribe, le savant, qui ajoute quelques élucidations à l'énonciation primitive, la voix du Seigneur, tantôt Dieu le Père, tantôt le Fils, qui gronde puis qui pardonne, la voix des pécheurs, la voix du prédicateur ; un ensemble que Dominique Poirel compare au jeu des tragédies antiques. Il est rare d'aller si avant dans la genèse d'un texte composite.

Mais le morceau de bravoure du commentaire de Dominique Poirel est sa critique d'attribution. Par sa position dans son unique témoin manuscrit, par sa thématique, par sa vigueur hors norme, tout donne envie d'attribuer ce texte à François d'Assise en personne. Mais, prudent, Dominique Poirel énonce les six raisons qui doivent a priori nous dissuader d'une telle attribution. Puis il les affronte une par une, les dissipe, jusqu'à nous convaincre que, si ce n'est le *Poverello* qui a proféré le noyau de ce texte inspiré, c'est donc son frère.

Au-delà de la découverte que représente potentiellement un nouvel écrit du saint le plus fameux de la chrétienté, le texte demeure, dans sa beauté brute. Il témoigne à coup sûr des débuts de la communauté franciscaine, une communauté itinérante, pénitentielle, où se côtoyaient des niveaux de culture d'ordinaire hermétiques les uns aux autres, pour produire un message qui allait bouleverser le monde.



Grégoire est naturellement Grégoire le Grand, et Augustin, l'évêque de Cantorbéry envoyé de Rome pour évangéliser l'Angleterre. Cet opuscule a longtemps été négligé parce qu'il était jugé inauthentique au vu de quelques passages dont Paul Meyvaert a montré naguère qu'ils étaient interpolés. Il est assez bref, puisque sa recension primitive, que transmettent notamment le plus ancien témoin : Copenhague, Kongelige Bibliotek, NKS 58 8°, de la première moitié du VIII^e s., ainsi qu'un manuscrit carolingien de Monza, n'occupe que les pages 417-442. Mais son histoire est incroyablement compliquée, histoire que Valeria Mattaloni a débrouillée avec beaucoup de finesse et d'acribie.

Le terme initial de *Rescriptum* révèle la valeur normative attribuée au texte, selon la tradition juridique des rescrits impériaux. Augustin, qui cherchait à établir sur des bases solides la catholicité au Sud de l'Angleterre, avait adressé neuf demandes à Grégoire. L'une d'elles était une requête : Augustin souhaitait des reliques romaines authentiques, celles du pape Sixte, afin de mettre fin au culte d'un martyr douteux (= *Obs.*, abréviation du premier mot *Obsecro*). Les huit autres portaient sur des questions de discipline qui se posaient dans la jeune communauté : 1. répartition des offrandes des fidèles entre l'évêque et son clergé ; 2. choix des rites en cas de divergence entre les Gaules et Rome ; 3. punition d'un vol commis au détriment d'une église ; 4. nombre de consécrateurs requis pour une ordination épiscopale ; 5. conduite à adopter à l'égard des évêques gaulois et bretons ; 6. respect des interdits

J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie, de la part de son éditrice scientifique, l'ouvrage suivant :

Rescriptum beati Gregorii papae ad Augustinum episcopum quem Saxoniam in praedicatione direxerat seu Libellus responsionum. Edizione critica a cura di Valeria Mattaloni (Edizione nazionale dei testi mediolatini d'Italia, 43), Firenze, SISMEL – Edizioni del Galluzzo, 2017, X-613 pages.

Le titre retenu : « Rescrit du bienheureux pape Grégoire à l'évêque Augustin qu'il avait envoyé prêcher au pays des Saxons » est celui des meilleurs manuscrits. Le sous-titre : « Livret de réponses » est l'intitulé qu'emploie Bède au livre II de son *Histoire ecclésiastique du peuple anglais*, où l'ouvrage est reproduit in extenso, à l'exception du prologue. Le pape

matrimoniaux; 7. conditions de pureté nécessaires aux femmes et à leurs époux pour l'admission aux sacrements et dans les églises ; 8. règles à suivre, après pollution nocturne, par quiconque et plus spécialement par les clercs. Dans la forme primitive, est attestée la séquence 1-5, *Obs.*, 6-8 ; Grégoire s'y adresse à Augustin à la seconde personne, mais la plupart des demandes apparaissent comme des sous-titres numérotés de chapitres. Dans les recensions ultérieures, les copistes s'efforcent de rapprocher l'ouvrage du genre traditionnel des questions et réponses, en uniformisant les phrases introducives, par exemple avec le verbe *requisisti* (« tu as demandé ») ou l'insertion de formules : *Interrogatio – Respondit Gregorius*.

Bien que le texte ait été réclamé et recherché en vain à Rome en 735 et 743, sa tradition manuscrite est surabondante : plus de cinquante manuscrits complets et quarante-trois partiels, sans parler d'une trentaine de témoins éliminés, parce qu'ils transmettent seulement la version de Bède dans son *Histoire ecclésiastique*, ou encore des extraits sporadiques et remaniés. Valeria Mattaloni s'est employée à classer ce matériel, en construisant un stemma, fondé à la fois sur l'organisation de l'opuscule et les variations textuelles. C'est ainsi qu'elle distingue six remaniements successifs qui déboulement la question des interdits matrimoniaux et dont aucun ne respecte l'ordre primitif. Elle en édite les plus importants, appelés par elle *Capitula* (p. 443-468 : 1-3, 7, 8, 6a-b, 4, 5, *Obs.*) ; ou selon le nombre de chapitres *Decem sine* (sans prologue, p. 469-504 : 1-3, 6a-b, 4, 5, *Obs.*, 7, 8) ; *Novem sine et cum* (avec ou sans prologue, p. 505-553 : 1-3, 6a-b, 4, 5, 7, 8) ; *Duodecim* (sans prologue ni 6a ni *Obs.*, mais avec dédoublement d'autres questions, p. 556-584). Pour les historiens des textes, il est notable que Bède a transcrit *Novem sine*, c'est-à-dire une forme déjà assez corrompue, dès le premier tiers du VIII^e siècle. Une énigme reste, à mes yeux, non résolue : les premiers mots du prologue, dans les recensions qui l'ont conservé, sont « *Inter cetera et ad locum* », c'est-à-dire une formule introductory d'extraits dans tous ses autres emplois connus (voir Dag Norberg, *Au seuil du Moyen Âge II. Études linguistiques, métriques et littéraires 1975-1995*, Stockholm, 1998, p 139). Le *Rescriptum* aurait-il été découpé dans une missive plus longue ? Je serais enclin à le croire, tout en hésitant à l'affirmer, faute d'autres indices.

Les questions primitives reflétaient les problèmes qui étaient d'actualité en Angleterre méridionale vers 597-604, au temps d'Augustin de Cantorbéry. Les relations avec les francs revêtaient alors autant, sinon plus d'importance que celles avec les bretons. Les interpolations révèlent les problèmes qui agitaient les esprits aux septième et huitième siècles ; la question de beaucoup la plus remaniée est celle des interdits matrimoniaux, où s'opposaient les anciens usages germaniques et la discipline chrétienne. L'excellente édition du *Rescriptum*, que procure le livre de Valeria Mattaloni, est de nature à intéresser beaucoup d'historiens et de philologues. Elle a retenu l'attention d'une commission de notre Académie qui, en sa séance du vendredi 31 janvier 2020, lui a décerné le Prix Raymond et Yvonne Lantier.